

Le 25 août 2014

À TOUS LES PRESTATAIRES DE SERVICES

CHANGEMENT DE DÉNOMINATIONS DE CERTAINS MINISTÈRES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

La Direction de la rénovation cadastrale (DRC) désire vous informer que la liste des répondants des ministères et organismes est modifiée afin de refléter les ministères et organismes institués par décret et publiés dans la Gazette officielle du Québec le 24 avril 2014. Comme plusieurs organisations sont en période de transition, certaines adresses de courriel ont un nom de domaine différent du nom de leur organisation. Les renseignements figurant sur cette liste seront mis à jour périodiquement.

<http://cadastre.mrnf.gouv.qc.ca/documents/site-gp/pdf/ministeres-organismes.pdf>

Ainsi, les noms des ministères figurants aux différents biens livrables reçus après la date du présent avis devront être conformes à ceux inscrits sur cette liste. Nous vous rappelons enfin que la mise à jour d'un nom de ministère ne doit pas faire l'objet d'un avis de modification.

La Direction de la rénovation cadastrale.

(Avis 14-04)